

Appel À Projets « visites des IRL » de l'Insmi est lancé pour l'année 2023.

Date limite : 3 février 2023.

Objectif de l'appel d'offres

Cette action est proposée pour l'ensemble des chercheurs et chercheuses et des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses des unités de l'Insmi, afin de renforcer les liens avec les IRL (International Research Laboratories).

L'Insmi a actuellement 11 unités à l'étranger ([IRL](#)). L'objectif de cet appel est d'aider des collègues en France à lancer ou renforcer des collaborations avec les chercheurs et chercheuses de ces unités.

Ordre de grandeur et calendrier du soutien

Un soutien de 3 k€ à 6 k€ sera accordé à chacun des projets retenus, exclusivement pour des missions vers les IRL. Les crédits alloués seront versés à l'unité de rattachement des collègues portant le projet et devront être engagés d'ici le 31 décembre 2023 suivant les règles d'éligibilité du CNRS. Les collègues portant un projet seront responsables de la gestion de ce projet et fourniront un rapport scientifique et financier au terme du projet.

Conditions d'éligibilité

Tous les membres du projet doivent appartenir à une UMR ou une FR de l'Insmi.

Date limite de dépôt

Les dossiers sont à envoyer par mail avant le **vendredi 3 février 2023 à midi** à insmi.international@cnrs.fr en indiquant [AAP IRL] dans le titre du message.

Contenu du dossier

Le document de soumission (5 pages maximum, au format PDF) devra contenir :

- un projet scientifique synthétique ;
- une présentation du CV de tous les membres du projet, incluant une liste de publications ;
- un projet de budget ;
- l'avis du directeur ou de la directrice d'unité du porteur ou de la porteuse du projet ;
- l'avis du directeur de l'IRL.

En cas de questions : contacter [Jean-Stéphane Dhersin](#), DAS à l'Insmi en charge des collaborations internationales.